

AVIS PUBLIC

Conformément aux dispositions de l'article 148.0.1 du *Code municipal du Québec*, je donne avis que, lors de la séance ordinaire du conseil de la MRC de Maria-Chapdelaine tenue le 26 novembre dernier, le calendrier des séances ordinaires 2026 a été adopté et que ledit conseil se réunira aux dates suivantes:

- Mercredi, le 14 janvier;
- Mercredi, le 11 février;
- Mercredi, le 11 mars;
- Mercredi, le 8 avril;
- Mercredi, le 13 mai;
- Mercredi, le 10 juin;
- Mercredi, le 8 juillet;
- Mercredi, le 9 septembre;
- Mercredi, le 14 octobre;
- Mercredi, le 25 novembre; et,
- Mercredi, le 9 décembre.

Les séances ordinaires du conseil de la MRC, pour chacune de celles-ci, se tiendront à l'hôtel de ville de Dolbeau-Mistassini au 1100, boul. Wallberg à compter de 19h00.

Donné à Dolbeau-Mistassini, ce vingt-septième jour du mois de novembre deux mille vingt-cinq.



Christian Bouchard
Greffier-trésorier adjoint

- ✓ *Affiché le 27 novembre 2025*
- ✓ *Publié sur le site Internet de la MRC le 27 novembre 2025*
- ✓ *Publié dans le journal <Nouvelles Hebdo>, édition du 4 décembre 2025*